



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E2821

VALABLE JUSQU'AU 10/05/2024

ÉDITÉ LE 25/08/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1985
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 03/03/2003
400 000

Raison sociale : PAGES (STE) PLOMBERIE-CHAUFFAGE

45 ROUTE DE CORNEILHAN
34500 BEZIERS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BEZIERS 332844612RCS

Siret : 332 844 612 00025

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 9227870

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 6909225204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 6909225204

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Téléphone : 04 67 30 89 89

Fax : 04 67 30 11 49

Portable :

Site Internet : www.pages-sa.fr

E-mail : contact@pages-sa.fr

Responsabilité légale :
PAGES VALERIAN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 43

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	11/05/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	16/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	16/05/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	16/05/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MONTPELLIER
61 RUE JACQUES FOURoux
2E ETAGE
34070 MONTPELLIER

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.